

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 13

Artikel: Le cabaret
Autor: Petit-Senn, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteūr vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les lignes suivantes ont été publiées il y plus de 20 ans par Petit-Senn. Nous les reproduisons aujourd'hui, non pour faire l'apologie du cabaret, ce qui n'a, du reste, pas été l'intention de l'auteur, mais parce qu'elles renferment de grandes vérités et qu'elles ont été écrites au plus beau temps de verve et de spirituelle originalité du poète genevois :

Le cabaret.

Depuis longtemps il est de mode, dans plusieurs journaux suisses, de traiter les cabarets du canton de Vaud avec une extrême irrévérence. Ces asiles de la gaîté vineuse sont anathématisés dans des phrases de toutes couleurs; ce sont des *élections de cabaret* qu'on méprise, des *orateurs de cabaret* qu'on siffle, des *propos de cabaret* qu'on dédaigne, et le pauvre cabaret est ainsi devenu comme une épithète outrageante, un terme avilissant tout ce qui le touche, si bien qu'avant qu'il soit peu aucun cultivateur qui se respecte n'y mettra le pied qu'en tremblant.

Ah! certes, nul ne déplore plus sincèrement que moi les rixes, les habitudes d'ivrognerie, la perte de temps et les divers abus dont le cabaret est trop souvent la source; je voudrais, comme les innombrables philanthropes qui boivent du vin en gémissant sur les malheurs qu'il cause, que le genre humain tout entier se mit à l'eau claire; et soit dit en passant, c'est un rapport qu'il aurait avec moi, qui, par nécessité, en suis réduit au régime de Grettenberg; ce que je ne suis pas fâché de mentionner ici pour désabuser les lecteurs qui pourraient me croire intéressé dans la cause que je plaide aujourd'hui.

Mais en prenant le monde tel qu'il est, voyons si le cabaret, sous le rapport politique, est aussi avilissant, aussi méprisable, aussi dangereux, aussi anti-social que certains publicistes de bon ton voudraient le faire croire. Et d'abord, qu'est-ce qu'un cabaret? c'est une grande chambre dénuée d'ornements, garnie de longues tables entourées de bancs, offrant en hiver la chaleur de son poêle aux cultivateurs qui vont s'y réchauffer et se reposer, après les rudes fatigues de la journée, tout en devisant entre eux sur les affaires de l'Etat, les travaux de la campagne; jusque-là, en vérité, je ne vois rien de bien effrayant pour la sûreté publique, et il ne

m'est pas absolument démontré qu'un honnête campagnard devienne un mauvais sujet en franchissant le seuil de cette retraite, et qu'il doive absolument poser ses vertus à la porte, comme on fait quitter leur canne et leur parapluie à ceux qui entrent dans nos musées. Mais loin de rien quitter, il fait venir du vin, me dira-t-on! Eh, messieurs, n'en buvez-vous point dans vos cercles, que les jeux de toute sorte rendent les théâtres de tant d'autres abus! où voulez-vous que le campagnard aille passer les longues soirées de l'hiver? Il n'a point comme vous de grands salons bien chauffés, où il puisse médire avec ses amis; il n'a point de salles de spectacle où il puisse aller courtiser des actrices; il ne donne point de soirées où l'on joue un Louis la fiche et où des amis exposent cent francs dans une partie d'écarté; il n'a pas des cafés publics où l'on se mèle avec tous les étrangers inoccupés pour fumer, boire des liqueurs et passer sa journée à flâner. Non, il est presque en famille avec ses parents et ses voisins, il boit du vin du cru, et croyez-moi, son ivresse, pour être aussi inexcusable que la vôtre, me semble plus nationale; car si le *champagne* et l'*hermitage* sont de meilleur ton que le *lavau*, je ne vois pas qu'ils en fassent moins tourner la tête, et le prix élevé du vin qu'a lampé le fashionable à gants jaunes n'a jamais réhabilité son ivresse aux yeux de l'homme impartial.

De tout temps, la religion et la morale se sont réunies pour déplorer l'existence de ces retraites bachiques, dont l'usage est si près de l'abus et qui enlèvent fréquemment le campagnard et l'ouvrier à leurs travaux, au lieu de les en reposer seulement. Mais aujourd'hui voilà la presse périodique qui se met à prêcher sur le même ton; tant de sollicitude me surprend de sa part, et je ne puis m'empêcher de croire que le parti politique qu'elle représente n'est pas en faveur aux cabarets, et de là à un peu de colère contre eux, il n'y a pas loin chez des gens qui ont toujours la plume à la main pour servir d'organe à toutes leurs petites rancunes.

Il ne faut donc pas prendre trop au sérieux leur sobriété momentanée; il en est beaucoup parmi eux qui sont incapables de bouder longtemps sinon les cabarets, du moins le vin qu'on y boit, et je serais même peu surpris que plusieurs de ces messieurs eussent puisé, dans de nombreuses liba-

tions, la verve de leurs *Philippiques* contre l'usage immoderé du vin ! Les ingrats !!!

Eh ! messieurs, pas de mépris, s'il vous plaît, pour la partie virtuelle de la nation suisse, car c'est celle qui alimente les cabarets; croyez bien qu'il sortirait de nos guinguettes, si le pays était menacé, autant de défenseurs au moins que de vos salons, et que les nobles et généreux dévouements, les inspirations grandes et patriotiques émanent aussi volontiers des vapeurs du cabaret que des fades eaux chaudes dont vous vous gorgez dans vos somptueuses soirées.

La mythologie, qui n'est qu'un assemblage de mythes, ainsi que l'indique son nom, nous prouve par celui de Bacchus combien les anciens pensaient que la valeur était accrue par l'exaltation que donne une généreuse liqueur. Le dieu de la vendange connaît tout le monde connu alors et ne s'arrêta avec ses buveurs généreux qu'au bord du Gange sur lequel ils ne trouvèrent point de pont. Alors ils ne purent se résoudre pour le franchir à se jeter dans son eau claire et limpide, tant cet élément leur inspirait d'horreur ! Il se pourrait qu'il y eut des Vaudois dans cette armée.

Et sans parler du courage militaire qu'inspire le vin, combien d'auteurs, de philanthropes même lui ont dû leurs plus nobles inspirations ; que de grands peintres, de grands musiciens, de grands poètes firent leurs chefs-d'œuvres dans ce pauvre cabaret que vous accablez de mépris !

Schiller lui-même composa son admirable Guillaume-Tell dans un pavillon où son beau génie grandissait encore arrosé par forces flacons de bon vin. Ah ! certes, qui pourrait encore dire, après ce fait attesté par tous les biographes de l'illustre tragique, que le vin peut nuire aux élans de la liberté et à ses plus hautes conceptionn !!! Jamais les Suisses ne furent plus grands que dans cette pièce sublime, et pourtant le pavillon où furent tracés leurs mâles caractères était rempli de bouteilles et ressemblait à un cabaret comme deux gouttes de... vin.

Et nous-mêmes, Messieurs, quand donc avons-nous été beaux de dévouement, sublimes de courage, surexcités de patriotisme, sinon dans ces réunions militaires ; là nous fraternisions en choquant nos verres autour de la table de l'auberge, sœur jumelle du cabaret ! !

Mais si ces raisons touchent peu votre entêtement, en voici une dont vous n'oserez point décliner la bonté, car si vous traitez cavalièrement ces cabarets, à la porte desquels on frappe à l'heure du danger, si vous ne respectez point la souveraineté du peuple en goguette, vous vous inclinerez, je n'en doute point, devant l'auguste majesté des rois en train de se partager le monde.

Que sont les congrès, s'il vous plaît, sinon de véritables foires diplomatiques dans lesquelles les souverains troquent ou vendent leurs peuples dans de splendides cabarets ; là, toujours le verre en main, ils agitent les plus graves questions, puis, d'accord sur leurs paches, ils découpent au dessert

la carte de l'Europe où notre pauvre Suisse se trouve encore vierge de l'atteinte de leur couteau ; mais prenons garde, si elle ne veut faire enfin trêve à ses discussions intestines, elle pourrait bien devenir la portion de l'un de ces messieurs.

Ainsi donc, vivons en paix, et sans mépriser aucune espèce de cabarets, répétons, avec le chansonnier, ce couplet sur l'air du *Dieu des bonnes gens* :

Si dans le vin la vérité réside,
Buvons toujours pour ne jamais mentir;
Au cabaret la franchise préside
Et bien des gens n'en devraient pas sortir.
Fuyant des cours la fausseté dorée,
De nos salons le langage et l'appétit,
La vérité chante et boit retirée
Au sein du cabaret.

J. PETIT-SENN.

Au quatuor vocal suédois.

Lorsque la brise printanière
Porte Mai jusque dans le Nord,
Et que Phébé, de sa lumière
Inonde le cristal du fjord ;
Que de délicates corolles
S'ouvrent aux baisers de la nuit,
Et que l'amour des lucioles
Flambeau discret, luit et reluit;

Que sur les mousses parfumées,
Parmi les lichens gris et verts,
Dans les sapins, sous les ramées,
Pleurent les bourgeons entr'ouverts ;

Alors, le doux rossignol hante
Le bois fraîchement reverdi,
Et, trouvère amoureux, il chante
Des chants inconnus du Midi.

Trilles brillants, longues roulades,
Sons flûtes, tremolos voilés,
Emplissent les vertes arcades
Et montent aux cieux étoilés.

Dans la passion qui l'anime,
Il trouve, effet puissant du lieu,
Je ne sais quelle note intime,
Qui vibre, et fait songer à Dieu ! ...

C'est qu'à ce sol, qui, chaque année,
Dispute à l'hiver son soleil,
Cette note-là fut donnée
Exprès pour chanter son réveil !

Suède, sœur de la Norvège.
Au lieu des étés éclatants,
Tu sais, sous ton manteau de neige,
Préparer un divin printemps.

Et vous, les sœurs de Philomèle,
Dont le carillon argentin,
Aux bords du Léman nous révèle
Cet idéal doux et lointain.

Filles du Nord, aux tresses blondes,
Dont la voix porte, jusqu'ici,
Comme un vague écho d'autres mondes,
Laissez-moi vous dire : « Merci ! »

Yverdon, 19 mars 1875.

A. D.